

PV Assemblée des délégués 2021

Date : vendredi, 11 juin 2021
 Heure : 18h30 – 20h30
 Lieu : Restaurant Le Bourgeois, Siere
 Présentes : 66 personnes, y c. Nicolas Imboden, vice-président de la commune de St-Nicolas et Marc Renaud, président de la commission des cabanes du CAS section Genevoise
 Présidence : Philippe Chanton (PCH)
 Comité : Philippe Chanton – Curdin Thür – Christian Grütter - Mireille Bertizzolo – Frédéric Revaz
 Excusé: Christophe Biolaz

<u>Groupes</u>	<u>Membres</u>	<u>Délégués (droit)</u>	<u>Délégués présents (droit de vote)</u>
Monthey	756	8	6 (6)
St-Maurice	276	3	4 (3)
Martigny	1'593	16	12 (12)
Sion	2'158	22	20 (19)
Siere	678	7	7 (7)
Viège	711	8	3 (3)
St-Nicolas	317	4	5 (4)
Brigue	1'071	11	7 (7)
Total	7'320	79	64 (61)

Majorité absolue des délégués : 32

Liste des annexes : Liste des membres présents
 Rapport du président
 Présentation PowerPoint
 ▪ Comptes 2020 (section + cabanes)
 Rapport de Christophe Biolaz
 Liste des membres du comité

Ordre du jour

1. Salutations
2. Contrôle des présences
3. Nomination des scrutateurs
4. Procès-verbal de l'AD 2020 à Viège
5. Rapport du Président
6. Rapport du Chef des cabanes
7. Rapport de la Rédaction «La Cordée»
8. Rapport du Chef de courses
9. Rapport OJ - Jeunesse
10. Adoption des rapports
11. Comptes 2020 :
 - Bilan et compte de résultat de la Section
 - Bilan et compte de résultat des cabanes
12. Rapport des Réviseurs
13. Acceptation des comptes et décharge au caissier et au comité
14. Election d'un vérificateur suppléant
15. Reprise de la cabane Topali
16. Date de la prochaine AD à Brigue
17. Divers
18. Election complémentaire

1. Salutations

Le Président de la Section, Philippe Chanton (PCH), ouvre la 155^e assemblée des délégués. Il souhaite la bienvenue aux délégués présents ici à Sierre. Il salue nos deux invités : Nicolas Imboden, vice-président de la commune de St-Nicolas et Marc Renaud, président de la commission des cabanes du CAS section Genevoise.

PCH est ravi que nous puissions nous rencontrer physiquement dans cette grande salle où nous sommes installés comme au restaurant. Il nous donne donc les consignes sanitaires à respecter.

Christophe Biolaz est excusé.

Le président du groupe de Sierre, Marcel Délèze, nous souhaite également une belle soirée à Sierre qui nous accueille ce soir. Il nous remercie de notre présence dans la ville du soleil, bien content de pouvoir à nouveau organiser un rassemblement. C'était un peu compliqué de savoir s'il serait possible de faire ou non cette AD. La salle du Bourgeois à Sierre est connue par le groupe de Sierre qui s'y réunit régulièrement et est adaptée à recevoir une grande délégation. Il remercie tous ceux qui ont fait le déplacement et souhaite une bonne soirée à tous.

Le Président PCH interpelle l'assemblée et propose quelques compléments à l'ordre du jour publié dans La Cordée n°2/2021 en y ajoutant le point 18. Election complémentaire.

2. Contrôle des présences

Une liste circule au sein de l'assemblée, elle sera jointe au procès-verbal. La liste est pré remplie avec vos noms et no de téléphone. Il est demandé de vérifier et/ou compléter les informations manquantes afin de respecter les normes de sécurité sanitaire dues au covid-19. Si un cas suspect devait se présenter, les autorités cantonales pourraient vous contacter. En restant assis à table, le port du masque n'est pas obligatoire.

3. Nomination des scrutateurs

Françoise Seppey, Sion
Marcel Délèze, Sierre

4. Procès verbal de l'Assemblée des délégués du 21 août 2020 à Viège

Pour rappel, le résumé du procès-verbal figure dans la Cordée. L'assemblée renonce à sa lecture et l'accepte à l'unanimité. Philippe Chanton remercie Mireille pour la prise des PV. Les PV sont disponibles sur le site internet du club.

5. Rapport du Président de Monte Rosa pour l'année 2020

(Le rapport complet est annexé au PV)

Avec un retard de 6 semaines nous sommes en mesure de faire notre AD 2021. Fin mars 2020, nous avons connu une paralysie comme personne ne pouvait l'imaginer. Les séances ne se sont plus déroulées en présentiel mais uniquement et grâce aux diverses applications internet. Après avoir été longuement à l'arrêt, la fréquentation des cabanes a repris et s'est notamment répartie sur tous les jours de la semaine. La randonnée, l'escalade et le ski de randonnée ont trouvé un tout grand engouement de la part du public jusqu'au sein des groupes, où une forte demande a été ressentie. Les magasins de sport également ont fait face à une augmentation des ventes dans l'équipement et le matériel. Les chefs de course ont été particulièrement sollicités car ils devaient faire un exercice d'équilibre entre demandes et respect des mesures sanitaires. Dans ces situations difficiles, il est important de pouvoir s'appuyer sur des personnes de confiance. PCH nous cite Hubert Caloz sur qui ont pouvait toujours compter. Comme pour d'autres amis de la montagne qui nous ont quitté au cours de l'année, il nous demande de nous lever pour un moment de silence.

Les cabanes nous ont aussi occupé l'année dernière. Il cite en exemple la cabane Monte Rosa où nous avons remplacé les anciennes batteries de 8.5 tonnes, par des récentes qui ne pesaient plus que 2.3 tonnes. Des nouveaux panneaux solaires ont été posés à la cabane Schönbiel. PCH en profite pour remercier Frédéric Revaz ainsi que Peter Rudin pour leur travail comme préposé de cabanes.

Au niveau du CAS Suisse, l'adoption de la nouvelle stratégie du CAS a été complètement mise dans l'ombre à côté de la discussion sur les cotisations. Malgré nos efforts à contrer cette augmentation, cette dernière a été acceptée par la majorité des délégués suisses. PCH souhaite remercier l'actuelle présidente du CAS Françoise Jacquet pour son approche pragmatique et consensuelle. Elle terminera son mandat cette année.

Les projets à venir concernent la Cabane des Dix dont le toit et le grenier seront refaits à neuf ; la cabane Schönbiel pour laquelle nous attendons de connaître le projet gagnant pour sa rénovation. Dans les jubilaires, nous avons le groupe de Monthey qui fêtera son centième anniversaire le 4 septembre.

Le président remercie ses collègues du comité Mireille, Curdin, Christophe, Christian et Frédéric, pour leur engagement de toute une année en faveur de notre section et de nos intérêts.

6. Rapport du Chef de cabanes par Frédéric Revaz

Résultats 2020 (*vous trouverez le détail des chiffres dans la présentation PP annexée*)

La **Cabane des Dix** a fermé tout de suite après l'ouverture printanière, mais a pu rouvrir en été. Nous avons profité de démarrer les travaux électriques, car l'installation n'était pas du tout aux normes. Les ouvrages concernant la toiture vont se faire tout prochainement.

Pour la **Cabane des Vignettes** la saison d'hiver a été faible et pour celle d'été il y a eu beaucoup moins de fréquentation en raison des distances à respecter. Nous relevons que les mesures anti Covid y ont été exemplaires. Les gardiens ont très bien fait leur travail et nous les en félicitons.

La **Cabane Schönbiel** n'a pas du tout ouvert en hiver. Pour la saison d'été, cette cabane a du limiter le nombre de places disponibles ce qui s'est manifesté avec un nombre de nuitées à la baisse. Un nouveau panneau solaire a été installé en été.

La **Cabane Monte Rosa** a très bien travaillé en été avec une forte baisse en hiver. Les batteries ont été changées et la caverne d'eau réparée.

Bivouac Laggin : a battu le record absolu de fréquentations !

Moins de coûts engagés et moins de revenus également pour nous. Tous les gardiens ont obtenu une aide RHT mais pas de manière homogène. Ils ont dû faire face à des coûts supplémentaires pour mettre en place les protections sanitaires. Le concept des mesures prises et utilisées à la cabane des Vignettes a servi d'exemple pour nos autres cabanes.

Seule la cabane de Monte Rosa a appliqué une surtaxe de Fr. 5.- pour les frais liés aux mesures sanitaires.

Nous avons reçu un montant substantiel de Suisse Olympique, ce qui nous a permis de redistribuer une partie à nos gardiens selon une clé de répartition expliquée et le solde sera directement attribué à nos cabanes. En complément, le CC du CAS a également distribué une prime de Fr. 1'000 à 3'260.- à chaque gardien.

7. Rapport de la Rédaction « La Cordée » (*le rapport complet est annexé au PV*)

Curdin Thür nous lit le rapport de Christophe Biolaz qui est excusé ce soir.

Christophe constate que le contenu est plus étoffé que les années précédentes. Il remercie les nombreuses personnes qui contribuent à la production des textes pour les diverses éditions. Le montant des annonces a passé de Fr. 8'950.- en 2020 à Fr. 10'800.- en 2021.

8. Rapport du chef de course :

Philippe Chanton remercie grandement tous les chefs de course été + hiver pour leur travail. Le rapport a déjà été publié dans La Cordée.

9. Rapport OJ – Jeunesse :

Le rapport a également été publié dans la Cordée no 1.

Christian remercie tous les guides, les moniteurs, les accompagnants bénévoles et souhaite à toutes et tous une généreuse année de courses en montagne.

10. Adoption des rapports du Président et des Chefs de Groupes

L'assemblée adopte les rapports à l'unanimité.

11. Comptes 2020 par Curdin Thür

(Les comptes de la section et des cabanes sont annexés au présent PV)

De même que les gardiens, nous avons subi des pertes sur le revenu des cabanes. Nous avons pu aider nos gardiens grâce au fond reçu de Swiss Olympic et avons décidé d'entreprendre des travaux. L'année 2020 a été difficile tant pour la section que pour les cabanes.

Le montant concernant les cotisations est au-dessus de ce que nous avons budgétisé et nous avons, cette année encore, reçu un montant de Fr. 10'000.- de la Fondation des Ciernes. Nous avons soutenu la salle de bloc à St Nicolas. La Cordée est en dessous du budget grâce aux sponsors. La bibliothèque nous coûte Fr. 3'000.- par année et Curdin en profite pour nous inciter à consulter les livres acquis par la bibliothèque.

A. Bilan et compte de résultat de la Section

Le bilan est positif avec Fr 153'764.- d'actifs au 31.12.20 et un capital de Fr. 199'654.- ainsi qu'un bénéfice de Fr. 15'937.-.

B. Bilan et compte de résultat des cabanes

Dans le compte d'exploitation des cabanes, vous trouverez en violet la répartition du montant de Swiss Olympic.

Les nuitées sont en baisse et par conséquent les recettes aussi. Moins d'argent au niveau de l'exploitation et un peu plus pour l'entretien.

Nous avons reçu un don d'une fondation pour le chemin d'accès à la cabane Monte Rosa. Ceci explique le montant négatif pour ce poste.

Le poste « Salaire du gardien », est nouvellement aussi utilisé pour montrer les remboursements Fr. 3.- par nuitée aux gardiens. Les Fr. 800.- pour le bivouac Laggin par contre est comme depuis longtemps le forfait pour la gardienne pour son travail d'entretien.

Grâce à un calcul différent en 2020 par le CC, nous n'avons pas dû payer de ristourne au CC pour les cabanes des Dix, des Vignettes et Schönbiel. Pour Monte Rosa et Laggin par contre, nous avons payé 100%.

Malgré une année difficile, les comptes sont équilibrés avec une perte de Fr. 19'441.15.

En ce qui concerne le bilan des cabanes, vous noterez une différence de Fr. 205'000.- car nous allons encore recevoir Fr. 94'000.- du fonds des cabanes pour le remplacement des batteries à la cabane Monte Rosa. Pour les travaux de la cabane des Dix nous attendons également un montant de Fr. 120'000.- à la fin des travaux.

Pour la rénovation de la cabane Schönbiel, nous aurons certainement besoin d'un crédit supplémentaire car nos fonds propres sont insuffisants.

12. Rapport des Réviseurs

Le rapport des réviseurs de comptes est lu par Oreste Faccini. Il mentionne que tout est clair, les comptes sont bien tenus, que toutes les pièces comptables demandées ont été transmises et que pour toutes leurs questions, des réponses ont été fournies. Il demande de donner pleine décharge à Curdin Thür, au comité et à la fiduciaire Imhasly & Planche.

13. Acceptation des comptes et décharge au caissier et au comité

L'assemblée à l'unanime donne décharge au caissier et au comité et accepte les comptes.

14. Election d'un vérificateur suppléant

Vérificateurs des comptes : Oreste Faccini (Martigny) + Friedhelm Altpeter (Viège)

Vérificateurs suppléants : Gérard Gavillet (Martigny) + Jean-Marc Dayer (nouveau, Sion)

15. Reprise de la cabane Topali

Jan Schnidrig, président du groupe de St-Nicolas, présente la cabane Topali et explique que son groupe est sentimentalement attaché à la cabane Topali qui fait partie du décor de la vallée de St-Nicolas. Tous les membres connaissent cette cabane et y ont fait leurs premiers pas. Le chemin d'accès est coté T2/T3 et donc facilement accessible. Il n'y a ni glaciers, ni permafrost. Le groupe est très actif et motivé ; il s'engage à aider et à participer à la bonne exploitation de la cabane grâce à un nouveau groupement « amis de la cabane Topali » qui va être créé. Dans la vallée, l'entreprise Bosch représente un grand employeur et aussi un sponsor de taille. Chaque été, un groupe d'apprentis de cette entreprise se rend à la cabane pour faire des travaux d'entretien durant 1 à 2 semaines. Au niveau financier, c'est une chance qui se produit une seule fois dans la vie de pouvoir acquérir une cabane gratuitement puisque la commune s'engage à verser le montant de la transaction, soit Fr. 50'000.-. Le groupe de St-Nicolas est fortement motivé à ce que cette cabane revienne à la section Monte Rosa et devienne leur propriété.

Marc Renaud, président de la commission des cabanes du CAS section Genevoise, nous informe sur la raison pour laquelle la section Genevoise souhaite vendre cette cabane : nous possédons 8 cabanes pour 3'800 membres, c'est trop pour notre section. Nous avons pris l'option de vendre la cabane Topali car quasiment aucun membre de notre section ne s'y rend. La famille Topali n'existe plus, nous ne recevons donc plus d'aide. Nous avons trouvé naturel de donner la priorité à la section de Monte Rosa de l'acquérir, mais vous devez savoir que nous avons une solution bis : la section Baden/Lägern souhaite l'acheter.

Nicolas Imboden, vice-président de la commune de St-Nicolas, nous donne son point de vue : je me réjouis de pouvoir vous dire quelques mots au sujet de la cabane Topali. La commune avait investi Fr. 300'000.- pour reconstruire la cabane après son incendie.

Aujourd'hui, nous sommes prêts à donner Fr. 50'000.- pour que votre section puisse l'acquérir. La commune de St-Nicolas, n'est pas à mettre en comparaison avec Zermatt ou Saas. Tout le canton vit du tourisme et dans notre commune, cet aspect est également important. Pour moi personnellement et pour toute la commune nous avons la priorité de promouvoir notre région et nos atouts, comme cette nouvelle salle de bloc et la cabane Topali.

Frédéric Revaz, responsable des cabanes : j'ai fait un examen de conscience pour vous faire part de mes réflexions et de mes sentiments au sujet de la cabane Topali. Cette cabane est en excellent état, elle est quasi neuve et c'est donc une opportunité de la recevoir gratuitement.

- Il y a un risque si on se projette dans 25 ans, le comité prévoit un plan financier
- Il n'y aura pas plus de travail pour le comité, car le groupe de St-Nicolas assurera la tâche de préposé de cabane
- Si on doit tergiverser, combien de cabane aurions-nous ? Je suis donc favorable à 99% pour cette acquisition. Pour le 1%, c'est juste un petit souci par rapport à trop d'enthousiasme !
- En raison de ma position délicate, je ne prendrai pas part au vote.

Marc Emery, président du groupe de Sion : je représente le camp du non après avoir discuté avec les membres du comité, d'autres membres ou personnes du domaine financier. Nous avons 30 cabanes gardiennées en Valais, dont 4 appartiennent à notre section. La construction de ces cabanes date des années 1909 à 1946. L'acquisition de la cabane Topali est une décision importante, non pour aujourd'hui, mais pour le futur, soit dans les 30 à 60 ans. Les finances de notre section ne sont pas très bonnes. La fonte du permafrost est un gros souci. Pour exemple, nous avons déjà dû refaire à plusieurs reprises le chemin d'accès à la cabane Monte Rosa ou à la cabane des Dix. Nous avons des projets d'investissements planifiés pour la cabane Schönbiel et pour la cabane des Dix. Nous avons des difficultés à trouver des bénévoles au sein du comité. Une cabane supplémentaire donnera forcément du travail supplémentaire : il faudra toujours quelqu'un qui prenne des décisions.

D'un autre côté, pour l'avenir de la cabane Topali, la section Lägern de Baden a fait une proposition de rachat. C'est une section de taille moyenne avec seulement la responsabilité de la cabane Rotondo, une cabane de taille moyenne. Cette section dispose, selon son rapport d'assemblée générale, de Fr. 490'000.- de liquidité. Ceci en grande partie suite à la vente de la cabane Bannalp qui se trouve sur les pistes. Ils n'ont qu'un endettement de Fr. 170'000.-.

Cette reprise n'est pas une bonne solution ni pour la cabane elle-même, ni pour St-Nicolas, ni pour notre section. La cabane de la Tourche est propriété du groupe de St-Maurice, pourquoi celle de Topali ne deviendrait pas propriété du groupe de St-Nicolas ?

PCH demande s'il y a des questions de la part des délégués.

Kusi Sarbach, groupe de St-Nicolas, s'adressant à Marc, j'ai entendu votre avis, vous discutez argent. Mais je veux vous parler d'engagement et d'un esprit de groupe pour montrer un bon exemple à nos jeunes. Nous, nous habitons dans une profonde vallée et nos premières randonnées ou excursions ont eu lieu à Topali. Nous y sommes attachés. Nous avons et voulons un Valais uni et travaillons ensemble à réunir et rassembler ce qui appartient à la grande famille du CAS. Nous comptons donc sur votre soutien pour que nous puissions saisir l'opportunité de s'approprier la cabane Topali.

Gérard Gavillet, groupe de Martigny. Le groupe de St-Nicolas est un groupe très

dynamique. C'est une opportunité pour notre association et aussi un geste de solidarité envers St-Nicolas qui compte sur nous. En tant que société qui regroupe différentes régions du Valais nous devons d'être solidaires les uns des autres.

Sabine Weiss, groupe de Brigue. C'est un bijou de cabane, elle est différente des autres cabanes de la section. C'est un but de randonnée, car elle est facile d'accès. C'est un atout pour nous, car elle permet de diversifier notre offre et d'avoir un autre type de cabane.

Raphaël Morisod, groupe de Sion. Pourquoi le groupe de St-Nicolas ne reprendrait pas la cabane ?

Réponse de PCH : il s'agit d'une cabane officielle du CAS Suisse qui profite donc du fonds de rénovation des cabanes. Elle peut être transférée / vendue à une autre section du CAS en gardant ce statut de cabane CAS officielle. D'autres sections ou groupes possèdent aussi des cabanes « privées » qui ne bénéficient pas de ce fonds. Pour racheter la cabane Topali, il faudrait donc reverser une somme d'environ Fr. 600'000.- au fonds de rénovation du CAS, précise Marc Renaud.

Il n'y a pas d'autres questions ou remarques.

PCH nous explique que selon les statuts de la section il faut la double majorité et que les abstentions sont comptées avec les voix contre.

Votation en faveur de la reprise de la cabane Topali

Voici les résultats :

	délégués	présidents
oui	47	7
Non + abstention	10 + 4	1

La reprise de la cabane est acceptée à la double majorité.

Jan Schnidrig remercie les délégués pour leur confiance

PCH remercie la commune de St-Nicolas pour son engagement financier de Fr. 50'000.-.

16. Fixation de la prochaine Assemblée des délégués

6 mai 2022 à Brigue

17. Divers

PCH nous parle des changements dans la commission des finances :

Sabine Weiss, chef de course été et hiver et chef des finances du groupe de Brigue représentera le Haut-Valais, suite à la démission de Peter Planche.

Pierre-Emile Devanthéry de Martigny pour le Bas-Valais

Pour le Valais central le poste est à repourvoir, par suite de la démission de Stéphane

Marquis

18. Election complémentaire

Curdin a changé ses priorités et souhaite terminer son mandat l'année prochaine. Il est caissier + vice-président = deux problèmes ! PCH demande aux groupes du Bas Valais de nous présenter un nouveau président pour l'année prochaine. Pour le poste de caissier nous avons trouvé un remplaçant, il s'agit de Martin Wehri, présenté par Marc Emery. Martin est chef de course en hiver pour le groupe de Sion et directeur financier chez Jubin Frère. Martin pratique le ski de randonnée, un peu d'escalade et a commencé le parapente. Il est père de deux enfants 16 + 18 ans. PCH remercie Martin de se proposer et demande à l'AD de voter en sa faveur. Aucune objection - 100% pour !

Le président remercie encore le groupe de Sierre qui a organisé cette AD.

La prochaine sortie de section se déroulera les 28 et 29 août 2021 dans le Val Ferret. Le président remercie tous les participants et leur souhaite un bon apéritif ainsi qu'une bonne saison d'été.

L'assemblée est terminée.

Pour le procès-verbal
Mireille Bertizzolo

Mireille Bertizzolo
Secrétaire

Philippe Chanton
Président